



**ARRÊTÉ N° 06/2024 PORTANT RÉGLEMENTATION
TEMPORAIRE DE LA CIRCULATION ET DU
STATIONNEMENT**

Le Maire,

- Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment l'article 25,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6,
Vu le Code de la Route et notamment les articles R 110-1, R 110-2, R 411-5, R 411-8, R 411-18 et R 411-25 à R 411-28,
Vu la demande présentée le 16 février 2024 par Monsieur Yuksel TEPEGOZ, Chef de chantier de la société ALSASSIMMO – 4 terrasse Bretagne – 57400 SARREBOURG
Vu les travaux de terrassement au 27 rue Principale à OLWISHEIM 67170,
Vu la demande pour l'évacuation de la terre, de garer un camion de 19 tonnes le long du trottoir et empiétant sur la voie publique au devant du 27 rue Principale à OLWISHEIM 67170 du mardi 20 février 2024 au lundi 4 mars 2024,

Considérant la nécessité d'assurer la sécurité des intervenants et des usagers lors de cette intervention,

ARRÊTE

Article 1 :

Dans le cadre des travaux de terrassement au 27 rue Principale à OLWISHEIM 67170, il est autorisé de garer un camion de 19 tonnes le long du trottoir et empiétant sur la voie publique au devant du 27 rue Principale à OLWISHEIM 67170 du mardi 20 février 2024 au lundi 4 mars 2024.

Article 2 :

La société ALSASSIMMO est chargée de la mise en place de la signalisation, rubalises, panneaux de travaux et lampes clignotantes et est responsable des accidents pouvant survenir par défaut ou insuffisance de signalisation.

Article 3 :

Les droits des riverains et tiers restent expressément réservés.

Article 4 :

Les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur Yuksel TEPEGOZ, Chef de chantier de la société ALSASSIMMO
- Madame la Responsable de l'Unité Technique du Conseil Départemental du Bas-Rhin de Haguenau
- Pour affichage



Fait à Olwisheim, le 19 février 2024

Le Maire, Alain RHEIN